

## QUESTIONNAIRE SNL SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Réponse de Benoit Willot, Joinville-le-Pont (Val de Marne), liste Joinville en mouvement, soutenue par le Ps, le Pcf et le Prg.

22/01/2008

### **1. La crise du logement**

#### **Les mesures concrètes**

Je souhaite que les orientations définies dans le cadre du Schéma directeur de la région Île de France (Sdrif) soient mises en œuvre.

Ce qui veut dire que, dans tous les quartiers qui s'y prêtent, des encouragements soient donnés à la construction de logements, en assurant une mixité entre le l'habitat et l'activité.

#### **Place de l'offre très sociale**

Il me paraît nécessaire de prévoir une part de logements sociaux dans toutes les opérations de plus de 20 logements, y compris des logements très sociaux.

### **2. Le lien social**

Joinville est une commune engagée dans un contrat urbain de cohésion sociale. Je veillerai à la mise en œuvre de l'ensemble des actions inscrites dans ce cadre, qui concernent deux quartiers d'habitat social.

Je m'efforcerais également de mener des actions concrètes pour les populations hébergées dans les deux hôtels sociaux de fait que compte la ville.

### **3. La loi SRU**

Joinville dépasse le seuil de 20% de logements sociaux. Cependant, ces dernières années la proportion de logements répondant à ces critères a baissé. Elle était de 29% en 1990 selon l'Insee ; en 2003, la préfecture diffusait le chiffre de 25%.

Il me paraît indispensable de maintenir au moins cette part de 25%, en exigeant que les opérations neuves, et en particulier la Zac des Hauts de Joinville, respecte cette proportion.

### **4. La préemption**

Le droit de préemption n'est pas forcément adapté à la réalisation de logements sociaux. Il peut par contre être utilisé pour maîtriser le marché immobilier. Je souhaite que la commune de Joinville fasse usage de ce droit et communique à ce sujet, pour inciter les propriétaires à prendre en compte les préoccupations collectives en matière d'habitat.

La commune doit s'appuyer également sur d'autres intervenants fonciers, en particulier l'agence foncière régionale.